

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du Mardi 16 Septembre 2014 à 18h30

Présents:

Chantal Chaix, Emilie Drouet, Angélique Euloge, Marie-Estelle Gauthier, Agnès Pouymayon, Isabelle Morineaud, Martial Baille, Alain Beau, René Besson, Sébastien Bonneau, Lionel Crespy, Gilbert Lombard, Alain Martinez, Christian Trabuc.

Absent :

Patrick Ronin, pouvoir donné à Chantal Chaix

Secrétaire de séance : Lionel Crespy

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 3 juillet 2014

Approuvé à l'unanimité

Aménagement de la place du village :

Chantal Chaix nous présente le dossier préparé en vue de lancer une procédure de consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre en vue de réaliser l'aménagement de l'espace entre la mairie, l'école et l'église et l'aménagement et la sécurisation de la traversée du village

Cette mission de maîtrise d'œuvre comprendra, esquisse, étude d'avant-projet, assistance à la passation des contrats de travaux, étude d'exécution ou visa, direction de l'exécution des contrats de travaux, assistance lors des opérations de réception et pendant la garantie de parfait achèvement.

Dans cette consultation les candidats présenteront des exemples de leurs réalisations et devront attester de leurs compétences dans les domaines de l'aménagement urbain.

Un jury composé des membres de la commission d'appel d'offre de la commune sélectionnera les candidats sur la base des dossiers et d'un entretien avec les candidats.

Publication le 25/09 - remise des plis avant le 24/10 - ouverture des offres le 27/10

Approbation à l'unanimité pour le lancement de la procédure.

Travaux de voirie 2014 :

Christian Trabuc présente les résultats des offres reçues pour les travaux de voirie.

3 propositions: Routière du midi, Durance travaux, Eiffage.

Ces propositions ont été analysées au préalable par la commission travaux de la commune.

La sté Routière du Midi étant très nettement devant en terme de prix, c'est cette société qui est retenue pour un montant de travaux de 30 051€ HT.

Durance travaux est retenue pour le passage à gué de ST Martin pour un montant de 2 841 € HT

Durance travaux est de plus retenue pour les travaux préparatoires aux goudronnages, à savoir :

Le talutage et le profilage des fossés au niveau de Jean-Blanc et de Jas de Barras.

La réalisation réfection du caniveau et remblaiement entre le lotissement du Mardaric et le city stade.

La réalisation d'un caniveau au bas Mardaric

Pour un total de 5 967.50 € HT

Salle polyvalente :

Projet de remplacement de la verrière située à l'entrée de la salle polyvalente qui présente des problèmes d'étanchéité.

3 entreprises (Garcin, Audibert, Minetto) ont répondu mais avec des modalités différentes, notamment sur le sens des pentes des toits et la qualité de l'isolant mis en œuvre.

Pour pouvoir comparer, il a été redemandé aux 3 entreprises un second devis sur les mêmes modalités de réalisation.

Les offres seront abordées lors du prochain conseil.

Rencontre des Salignac De France :

Le rassemblement aura lieu en Dordogne :

Départ le 3/10, retour le 6/10. 17 inscrits dont 2 membres du conseil (Chantal et Isabelle).

La location des 2 minibus était déjà budgétée:

Une location sera prise en charge par le budget des aînés, la seconde location sur le budget communal (635 €/bus).

Il faut délibérer pour permettre la prise en charge des frais de carburant et de péages sur la base des justificatifs qui seront fournis.

Approbation à l'unanimité

Transports scolaires - Convention de délégation de compétence C-Général /Commune

Le C.Général est organisateur de 1er ordre, la commune de second rang.

La convention est passée pour fixer les conditions dans lesquelles le CG confie à la commune certaines prérogatives en matière d'organisation, de financement, de fonctionnement.

4 circuits sont concernés:

200.001 Salignac Entrepierres

200.002 Salignac Entrepierres

200.003 Salignac Entrepierres Sisteron

200.004 Salignac Entrepierres Sisteron

1 abstention, 1 contre

Plan communal de sauvegarde - mise à jour :

Le PCS est un document dont la commune est dotée (obligation légale), pour définir, le cadre juridique, les modalités de déclenchement et le dispositif municipal de crise.

Des fiches actions sont annexées par thèmes (réquisition, secrétariat municipal, services techniques voirie, logistique population)

Il faut l'actualiser notamment en ce qui concerne les noms et coordonnées des personnes impliquées dans les différentes fiches action.

Approbation à l'unanimité

Convention de prêt de matériel :

Mme le Maire propose de mettre en place une convention pour le prêt du petit matériel (tables, chaises...)

De manière à clarifier les droits et devoirs de chacun.

Un modèle de convention est discuté, une caution de 150€ sera demandée à l'emprunteur.

1 abstention

Rapport sur le prix et la qualité du service public :

Ces rapports concernent l'exercice 2013, ils sont obligatoires et portent sur:

- Le réseau de collecte des eaux usées de la commune :
Rapport approuvé à l'unanimité
- L'eau potable du SIVU Salignac-Entrepierres
Avis favorable à l'unanimité
- Le Service Public de l'Assainissement non collectif (SPANC) de la Cté de Cnes Lure Vançon
Durance
Avis favorable à l'unanimité

Questions diverses :

Site internet:

Marie Hélène Baille indique qu'une proposition a été faite par la sté lance Web sur Gap pour la réalisation d'un site internet au prix de 39€ HT/mois.

La commission communication doit se réunir le mardi 23 octobre à 18h30 pour étudier ce dossier.

Perturbations sonores nocturnes au city stade, en particulier en période estivale. Le panneau qui rappelait l'arrêté départemental a disparu. Le parking est utilisé par des véhicules qui stationnent autoradio allumé.

Problème de la poubelle de Damaroues qui déborde souvent :

Il existe des dépôts réalisés par des habitants qui ne sont pas de la commune. Cet état de fait existe sur d'autres lieux de collecte de la commune.

La compétence ordures ménagères est communautaire et gérée par le SMIRTOM.

Ce problème sera évoqué à la prochaine réunion du SMIRTOM.

Gilbert Lombard indique qu'il a réceptionné les travaux réalisés par l'ONF (création de limites et extraction de pins sur 2 ha) et indique que l'aménagement forestier, document de gestion de la forêt, va être renouvelé en 2015.

Agnès Pouymayon félicite la commune pour l'établissement des ramassages scolaires très bien organisés vis-à-vis du changement des rythmes scolaires et demande quel est le coût de cette mise en place pour la commune.

Chantal indique que le ramassage du mercredi (matin et midi) est un surcoût, en partie subventionné par le département.

Elle présente ce qui a été mis en place cette année pour les activités périscolaires :

Un après-midi/semaine a été tiré au sort entre les écoles (le mardi pour Salignac et Montfort)

Animation sur 2 fois 16 semaines découpées en 8 semaines, tous les enfants pourront participer à tous les ateliers proposés.

Avec différentes activités: sport, musique, pâtisserie, film d'animation, danse, culture provençale.

L'accueil est gratuit.

Actuellement, 90% des enfants ont participé aux activités proposées.

Il semblerait que l'éclairage public se coupe trop tardivement le matin. Un point sera fait avec la société Urbelec chargée de la maintenance de l'éclairage.

Un point sera fait sur l'utilisation d'une partie du terrain communal sur lequel est installée une ancienne « garenne » (élevage de lapin).

Un courrier sera rédigé afin de recueillir les éléments permettant de régulariser la situation vis à vis de la société de chasse.

Un certain nombre d'habitants des gilotières se plaignent de nuisances diverses : Parking sur la voie publique, vitesse excessive, nuisances sonores, déchets verts en forêt.

Une lettre qui rappellera ces règles sera rédigée et adressée aux habitants de ce quartier.